Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI ODYSSE PATRIMOINE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 27 mars 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Suivant acte reçu par Maître Ionela BARON, notaire, membre de la Société d'Exercice libéral à Responsabilité Limité « Notaires d'Argoat & d'Arvor », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à LOUDEAC, le 20 mars 2026, a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI ODYSSE PATRIMOINE. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 24 rue Kreizker, 56920 NOYAL-PONTIVY. Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 1.000 €, divisé en 100 parts de 10 € chacune numérotées de 1 à 100. Apports : uniquement en numéraire pour un montant de 1.000 €. Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérants : Monsieur Baptiste POTIRON, demeurant 24 rue Kreizker, 56920 Noyal Pontivy et Monsieur Théo POTIRON, demeurant 24 rue Kreisker, 56920 Noyal Pontivy, ont été désignés statutairement sans limitation de durée. La société sera immatriculée au RCS LORIENT.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE